

Handicap et vieillissement : une équipe mobile pour fluidifier les parcours

Médico-social

Date de publication : 25 juin 2025

Généralités

Objectif :

L'objectif de l'équipe mobile est de réaliser des évaluations expertes, en amont ou en aval des notifications MDPH, afin d'accélérer les délais de traitement et de mieux identifier un parcours de soins et de vie adapté pour les personnes en situation de handicap et de vieillissement.

Elle vise à favoriser le maintien dans le lieu de vie ordinaire de la personne, que ce soit à domicile ou en institution.

L'équipe contribue également à renforcer l'accès aux soins, en apportant des outils de télémédecine, en nouant des partenariats avec des spécialistes, et en assurant un accompagnement ciblé dans certaines situations cliniques complexes.

Elle intervient en soutien aux professionnels du territoire (CPTS, DAC, services à domicile, EHPAD, structures du secteur handicap) pour stabiliser les situations fragiles, et accompagne les transitions de parcours, afin de prévenir les ruptures.

Un appui spécifique est également apporté aux aidants.

Enfin, l'équipe développe un outil d'évaluation croisée, combinant les référentiels gérontologiques et ceux du champ du handicap, pour une approche plus intégrée et personnalisée des situations rencontrées.

L'EMHV a vocation à se déplacer sur l'ensemble du territoire Nord Deux-Sèvres, à la fois sur le domicile des personnes ou en institution. Elle se déplace également en appui pour les professionnels du territoire.
Son intervention est toujours conditionnée au principe de subsidiarité. C'est un opérateur qui doit être saisi soit par des partenaires (CPTS, DAC, professionnels du domicile ou en institution, ...) soit par des médecins traitants, préfecture, élus, etc.

Etapes de mise en oeuvre

Les premières étapes ont été de repérer le besoin et de voir, entre les deux secteurs d'activité (gérontologique et handicap) quels étaient les apports mutuels qui pouvaient se mettre en œuvre.
Une enveloppe financière a été dédiée à ce projet (fonds 100 % ARS). Dans un premier temps il s'agissait d'une expérimentation.

Des discussions avec les instances de tutelles ont été nécessaires afin de définir les modalités de sa mise en oeuvre.
Un projet de service définissant les missions principales de l'EMHV a été élaboré. Il a été travaillé avec les différents opérateurs présents sur le territoire et principalement le DAC. Des logigrammes d'intervention ont été formalisés afin de respecter les prérogatives propres à chacun.
Les recrutements ont été effectués par la mise à disposition ou l'embauche sur chaque structure porteuse du projet.
Une communication à été déployée, d'abord auprès des acteurs principaux (médecins traitants, établissements, MDPH, Préfecture, élus, ...), puis auprès du grand public.

Essaimage

Les principaux leviers

Des acteurs du secteur gérontologique et du handicap de co-construire un projet commun.
Une bonne communication entre les différents acteurs.

Les principaux freins

- Les financements
- Le modèle de collaboration entre les secteurs
- Les différents statuts (associatifs, publics, …)

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

maelle.kowal@moncoutantsursevre.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre : 1 septembre 2020

Durée du projet : 12 mois

CCAS Moncoutant-Sur-Sévre 79320

Type de structure : Médico-social

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement
Une commande des élus et la volonté de créer un dispositif innovant sur le territoire.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

3/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

La mise en place de l'EMHV a demandé du temps, de l'appropriation pour convaincre les professionnels des bienfaits de l'intégration de personnes handicapées au sein de l'établissement.

Beaucoup

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Nous avons une équipe dédiée pluriprofessionnelle

Beaucoup

Des compétences en interne

Conduite de projet, compétence juridique

Beaucoup

Des compétences externes (prestations externes)

En dehors des professionnels et des partenaires, nous n'avons pas sollicité depuis le début du projet de compétences externes.

Peu

Des équipements, du matériel

Bureaux, matériels informatiques, véhicules, téléphonie, logiciel, imprimantes, …

Beaucoup

Des financements (internes et externes)

299 930 €

Beaucoup

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [] Administration
- [] Services techniques
- [x] Professionnels
- [x] Bénéficiaires
- [x] Tutelles
- [x] Autres : Médecins, Elus, Préfecture, Professionnels du domicile ou en institution

Les impacts

Sur l'environnement : Non évalué

Sur les professionnels : Impacts positifs

En interne, cela a permis de favoriser des évolutions de carrière et de conduire à une diversification des activités. Pour les professionnels du secteur (médecins, soignants, assistantes sociales etc) les impacts ont été très positifs : l'EMHV permet de structurer une réponse aux besoins, de les accompagner le temps qu'un plan d'aide soit mis en oeuvre, de démêler certaines situations où plus aucun professionnel ne pouvait intervenir, d'apporter des montées en compétences et de la formation.

Sur les usagers : Impacts positifs

L'équipe mobile a permis de renforcer l'accompagnement des PHV et propose des solutions pour permettre de stabiliser les différentes situations. Les bénéficiaires sont accompagnés et apportent une confiance à l'EMHV. L'équipe mobile propose également des ateliers ludiques et thérapeutiques, qui sont fortement appréciés.

Sur l'organisation : Impacts positifs

Le recours à l'EMHV a permis de fluidifier les parcours et d'apporter une réponse aux situations de crise aiguë par une collaboration étroite entre les différents acteurs (gérontologique et handicap).

Sur le médico-économique : Non évalué

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Volonté de se spécialiser dans l'accueil de personnes handicapées vieillissantes